

Questions orales

article à l'ordre du jour de notre rencontre portait sur la nécessité pour nos gouvernements de collaborer plus efficacement pour mettre fin à la contrebande des armes à feu.

Je suis tout à fait d'accord avec le député. Il s'agit d'un problème important qui exige plus d'attention, et nous lui en accorderons.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Monsieur le Président, le ministre est d'accord avec moi, mais il aurait dû l'être il y a 18 mois et se grouiller pour faire quelque chose à ce sujet.

J'ai une question toute simple à poser au ministre. Puisqu'il est bien conscient et qu'un certain nombre de personnes l'ont rendu conscient que l'enregistrement ne fera rien pour réduire la criminalité, pourquoi ne renonce-t-il pas à ce projet, ce qui ferait économiser beaucoup d'argent aux contribuables?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, si je faisais cela, je décevrais les plus ardents partisans de l'enregistrement, c'est-à-dire les chefs de police du Canada, les policiers de première ligne, l'Association canadienne des policiers, les maires des villes, les professionnels de la santé, tous des gens qui connaissent bien le lien étroit, concret et démontrable existant entre l'enregistrement des armes à feu et une sécurité publique accrue.

* * *

[Français]

LA SOMATOTROPHINE

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

On apprenait dans *La Presse*, en fin de semaine, que la somatotrophine entrerait au Canada à pleine porte, alors que les douaniers la regardent passer sans être autorisés à la saisir. Pendant ce temps, la ministre de la Santé s'illusionne en pensant que cette hormone, possiblement dangereuse pour la santé, n'est pas utilisée, puisqu'elle est couverte par un moratoire.

La ministre peut-elle nous indiquer si Santé Canada prend des mesures particulières auprès de ceux qui importent la somatotrophine, puisque l'utilisation de cette hormone est interdite?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, si la députée a des informations qu'elle peut nous communiquer sur la vente de ce produit, qui n'est pas un produit légal au Canada, on apprécierait le savoir.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, j'inviterais M^{me} la ministre à lire *La Presse* de la fin de semaine.

• (1435)

Comment la ministre de la Santé peut-elle penser que le moratoire du ministre de l'Agriculture a une quelconque efficacité alors que cette hormone entre en quantité appréciable au Canada, et entend-elle sévir contre ceux qui utilisent cette hormone malgré l'interdiction?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): C'est entendu, monsieur le Président, puisque ce n'est pas approuvé pour la vente au Canada. En ce qui a trait au moratoire, peut-être devrait-elle parler avec le ministre de l'Agriculture.

* * *

[Traduction]

LE CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre des Transports a laissé entendre qu'il pourrait annuler le contrat qui a été conclu avec Hughes Aircraft et qui visait à automatiser le système de contrôle du trafic aérien. Il semblerait maintenant que le ministre ait offert à l'entreprise plus de 100 millions de dollars appartenant aux contribuables pour qu'elle fournisse un système inférieur au système prévu dans le contrat original.

Comment le ministre explique-t-il sa volte-face et le fait qu'il récompense une entreprise pour ne pas avoir respecté les conditions du contrat qu'elle a signé avec l'État?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, la société Hughes Aircraft a du mal à respecter ce contrat, c'est bien connu. À l'instar du député, je crois que nous devons trouver une solution au problème. Il s'agit d'une question fort complexe et difficile.

Il est très étrange d'entendre le député nous recommander maintenant d'annuler ce marché, lui qui a si ardemment défendu le contrat de l'aéroport Pearson.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, le ministre n'a pas hésité à annuler le contrat de l'aéroport Pearson, même s'il ne possédait pas la moindre preuve que les parties en cause étaient fautives.

La société Hughes Aircraft accuse un retard d'un an et demi et ses responsables ont déclaré qu'il leur était impossible de fournir au gouvernement le système qu'ils s'étaient engagés à lui fournir et qu'ils voulaient encore plus d'argent pour ce qu'ils allaient parvenir à produire.

Si Hughes Aircraft réclame plus d'argent pour fournir un système inférieur, pourquoi le ministre ne fait-il pas appel à un autre soumissionnaire ou ne lance-t-il pas tout simplement un autre appel d'offres pour l'automatisation du système de contrôle du trafic aérien?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, des millions de dollars ont déjà été dépensés pour ce contrat. Je conviens avec le député que ni les délais de livraison ni les coûts de ce contrat n'ont été respectés.

Nous négocions actuellement avec Hughes Aircraft afin de trouver une solution au problème. Le député n'est pas sans savoir que le marché a été conclu il y a déjà un certain nombre d'années. Dès que j'ai pris connaissance des problèmes qui s'annonçaient avec ce projet, j'en ai informé le vérificateur général. J'ai discuté de la question avec mon sous-ministre. Nous allons essayer de trouver une solution.

Le député reconnaîtra cependant que les problèmes que connaît Hughes Aircraft prouvent que nous devrions rapidement